



Service Départemental D'Incendie
et de Secours
Parc de la Providence
ZAC de Dothémare
97139 ABYMES
☎ : 0590 48 99 71 / 📠 : 0590 48 36 19

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE**

DELIBERATION N°2018/2910-02

**Objet : Présentation du Rapport sur les charges et Ressources du SDIS et débat
d'orientation budgétaire 2019**

L'an deux mil dix-huit et le lundi 29 octobre à 09 heures 00, le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude MAGLOIRE, 3^{ème} vice-président du conseil d'administration, en l'absence du Président Fabert MICHELY, suite à la convocation en date du 18 octobre 2018.

Présents				Conseil d'Administration du SDIS Séance du 29 octobre 2018.			
Membres du CASDIS							
		Nom	Prénom	Fonction			
		GUSTIN	Philippe	Préfet			
		BOREL-LINCERTIN	Josette	Présidente du Conseil Départemental			
		GROSSE	Loïc	Directeur de cabinet du préfet			
Représentants du Conseil Départemental							
Titulaires				Fonction			
x		ABAILLE	Aurélien				
		ANSELME	Jacques	2 ^{ème} vice-président			
		BAJAZET	Clodomir	1 ^{er} vice-président			
		BENIN	Justine				
		DAN	Juliana				
		ERDAN	Nicole				
		GALANTINE	Louis				
		LERUS	Chantal				
		MICHELY	Fabert	Président du CASDIS			
x		SIGISCARD	Marcel				
Suppléants				Fonction			
x		BAJAZET	Claudine				
		BERNARD	Marlène				
		DARTRON	Jean				
		DULAC	Daniel				
		ETZOL	Maryse				
		MORNAL	Blaise				
x		RAUZDUEL	Rosan				
x		ROBERT-LAMPONI	Baptistia				
		RODES	Brigitte				
		SAINT-SAUVEUR	Marie-Chantal				

Présents		Représentants des communes	
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
x	LOUIS-CARABIN	Gabrielle	
	MARC-MATHIASIN	Jeanny	
x	MAGLOIRE	Claude	3 ^{ème} vice-président
	DESSOUT	Justin	
	DELUMEAU	Claudel	
Suppléants			
x	VAIRAC	Charles	
	LEOGANE	Jacky	
	HIRA	René	
	MANCHE	Molière	
Titulaires		Membres avec voix consultatives	
x	CREUSOT	Philippe	Payeur Départemental
x	BISSAINTHE	Gilles	Président UDSPG
x	JERPAN	Tony	Médecin chef du SDIS
x	MACCOW	Frantz	Représentants des SPP officiers
	BALLET	Charles	Représentant FO
x	ABDOUL	Achille	Représentant des SPV Officiers
x	BOULON	Luc	Représentant des SPV Non Officiers
Suppléants			
x	LEVIF	Jean-Paul	DDA
x	ZOU	Jocelyn	Représentant FO
	BAJAZET	Siegfried	Représentant des SPV Officiers
	QUERIN	Yveline	Représentant des SPV Non Officiers
	SINIVASSIN	Darius	Représentant des SPP officiers
Y assistaient			
x	TIROLIEN	Alain	Chef d'ETAT-MAJOR
x	RILCY	Mario	Adjoint au GAF
x	CHARBONNE	Dominique	Assistante de Direction
x	MARC	Corinne	Chef du GAF

Secrétaire de séance : Monsieur Aurélien ABAILLE.

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-12,

Vu la loi n°82-213 du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions – modifiée,

Considérant que la contribution du département au budget du Service Départemental d'Incendie et de secours est fixée, chaque année, par une délibération du Conseil Départemental au vu du rapport du SDIS sur l'évolution de ses ressources et de ses charges prévisibles.

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Approuve le rapport sur l'évolution des charges et ressources prévisibles du SDIS pour 2019.

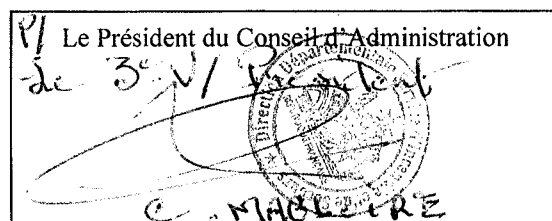
Article 2 : Acte la tenue du débat d'orientation budgétaire 2019.

Article 3 : M. le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistré et publié au recueil des actes administratifs.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Basse-Terre, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	08
Votants	08
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	08
Voix contre	00
Abstention	00

1/ Le Président du Conseil d'Administration
de 3^e V / *[Signature]*
[Signature]
C. MABRE



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :